



IMMOBILIER | SYNDIC ET COPROPRIETE

Comment répartir les charges de copropriété ?

Calculer la quote-part et répartir les charges afférentes à chaque lot de copropriété

Durée : 1 jour **Déroulement :** Présentiel

Objectifs :

- Différencier les charges de copropriété générales et spéciales
- Connaître et appliquer les critères de répartition
- Modifier la répartition des charges de copropriété

Programme :

- 1- La notion de de charges de copropriété
 - La notion de charges générales
 - La notion de charges spéciales
 - La distinction entre les charges de copropriété et les provisions de charges
- 2- La répartition des charges générales de copropriété
 - Les facteurs à retenir
 - L'utilisation de coefficients
 - Le calcul de la quote-part de charges générales
 - La « spécialisation » des charges générales
 - Le cas des parties communes mitoyennes
- 3- La répartition des charges spéciales de copropriété
 - Les facteurs à retenir
 - L'utilisation de coefficients
 - Le calcul de la quote-part de charges spéciales
 - Étude de cas particuliers : ascenseur, chauffage collectif...
- 4- La modification de la quote-part de copropriété
 - Par décision de l'assemblée générale
 - Par changement d'usage d'une partie privative
 - Par des travaux, actes d'acquisition
 - Par l'intervention du tribunal
 - Par l'action en révision et l'action en nullité

Toutes nos formations peuvent être personnalisées après analyse de vos besoins. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir un devis gratuit.

Profils :

- Gestionnaire de copropriété - Administrateur de biens
- Rédacteur de règlements de copropriété

Pre-requis :

Aucun pré-requis nécessaire pour cette formation

Attendu :

Attestation de formation certifiant la réalisation d'une formation obligatoire selon la Loi ALUR

Modalités / Moyens :

- Formation en présentiel
- Pédagogie expositive-active
- Support d'animation fourni
- Entraînements, mises en situation
- Suivi conseil « post-formation » de 60 jours

Modalités d'évaluation :

- Analyse des besoins et positionnement
- Evaluation des acquis par questionnaire
- Enquête de satisfaction à chaud et à froid

Format d'intervention :

- Formation en entreprise partout en France
- Session collective sur Montpellier
- Formation individualisée

Délai d'accès :

1 mois

Tarif :

1180€ / jour

Votre contact :

Olivier SAVEY

olivier.savey@agileos.fr

06.22.64.13.89

Si vous présentez une situation de handicap nécessitant un aménagement spécifique, merci de contacter votre interlocuteur ci-dessus.